

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juin 2025

---

UN MEILLEUR ENCADREMENT DU PACTE DUTREIL - (N° 1472)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 35

présenté par  
M. Amiel  
-----

### ARTICLE 2

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« Ce rapport établit notamment une comparaison avec les dispositifs pris par d'autres pays européens en matière de transmission d'entreprise. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même